Montpellier (34) : coups de couteau et violences sur des piétons, des mineurs étrangers non accompagnés interpellés

03/02/2017 à 22h38

Deux nouvelles procédures de vols avec arme et avec violences impliquant des mineurs non accompagnés étrangers, logés par l'État dans des hôtels à Montpellier ont occupé les policiers de la sûreté départementale de l'Hérault.

Lundi vers 6h10, **deux adolescents de 16 ans et de 17 ans ont été interpellés dans la foulée d'une agression sur un piéton, avenue du Pont Juvénal. Il a été abordé par les deux jeunes inconnus qui lui ont demandé du feu, sauf qu'il ne fume pas. Les deux jeunes gens ne l'ont pas cru et ont voulu fouiller ses poches. Le piéton s'est défendu et a alors été frappé de plusieurs coups de couteau, aux bras et à une oreille.**

Alors qu'il était secouru par les sapeurs-pompiers et un médecin, il livrait une description très précise des deux agresseurs et des vêtements qu'ils portaient. Des recherches ont permis à une patrouille de police-secours de localiser les deux agresseurs, non loin de là. L'un possédait encore sur lui le couteau économe ensanglanté.

Toujours lundi, mais à 19h20, **ce sont deux adolescents également âgés de 16 et 17 ans qui ont été interpellés dans les minutes ayant suivi un vol avec violences sur un voyageur du tramway**, sur le quai de la station de la Place de France, à Montpellier.

Les deux mineurs ont détourné l'attention de cet usager et l'**un d'eux en a profité pour lui sauter dessus et pour lui arracher sa chaîne en or qu'il portait autour du cou. La victime a résisté, mais l'agresseur est parvenu à donner le bijou à son complice, qui l'a placé dans sa bouche. Bien que frappée à coups de genou, la victime a réussi à neutraliser celui qui dissimulait la chaîne en or dans sa bouche et à la récupérer.**

Alors que les deux agresseurs montaient dans une rame de la ligne 1, le propriétaire du bijou arrachait un morceau de la doudoune de camouflage, donc réversible de celui qui avait détenu le bijou dans sa bouche.

Une patrouille de policiers de la compagnie départementale d'intervention (CDI) du commissariat central a cueilli les deux mineurs, alors qu'ils descendaient à la station de tramway de Port Marianne. Ils ont nié être impliqués dans un vol avec violences, mais les policiers avaient en leur possession le morceau de la doudoune, remise par la victime.

Le propriétaire du vêtement avait retourné sa doudoune de camouflage qui paraissait intacte. Mais, la partie cachée présentait un trou, correspondant au morceau arraché.

E-Metropolitain